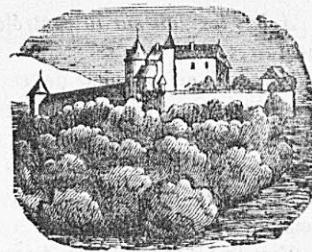




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁸ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — BULLE, arr. 8⁵⁸ 1²⁰ 4⁵⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois, » 2.50
 Etranger . . 1 an, » 9.—
 » . . . 6 mois, » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 30 cent. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 25 avril 1905.

A bas la loi

sur le contrôle des denrées alimentaires.

Elle a déjà bien fait parler d'elle, la loi sur le contrôle des denrées alimentaires, bien qu'elle ne soit encore qu'à l'état de projet. Et disons-le, aussi elle a réuni la majorité des approbations. Parmi celles-ci, cueillons en passant, une spirituelle boutade, que nous trouvons dans un journal d'un canton voisin, la *Revue*, de Lausanne :

« Nous avons rencontré l'autre jour, dit notre confrère, un homme bien en colère. Il sortait du café où il avait bu un peu plus de trois décis avec des amis de la campagne. Ces amis prétendaient que la loi fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires serait une bonne chose et lui n'en voulait pas entendre parler. Certains gens disent qu'il a bien ses petites raisons; ils affirment qu'il vend en gros sous le nom de beurre une denrée qui ressemble beaucoup à de la margarine et que son commerce de vins a de secrètes accointances avec la chimie. Mais notre homme se plaçait à un point de vue beaucoup plus élevé. Il tonnait contre la bureaucratie (en faisant bien sonner les r) contre les nouveaux fonctionnaires, il dénonçait les tracasseries de l'administration et prenait le ciel à témoin que si la loi était votée l'existence serait intolérable. Ce serait la fin de la liberté. A bas la loi sur le contrôle des denrées alimentaires, ajoutait-il à chacune de ses tirades en guise de refrain.

Et cependant on écrit de Bienne à la *Tribune de Genève* :

On nous signalait dernièrement, dans une localité du Jura, des arrivages de vin italien et espagnol qui se vendait à un prix tellement bas, que

la marchandise ne devait pas valoir grand'chose. Aussi réclame-t-on des mesures plus énergiques contre ces spéculateurs d'un jour qui ne reculent devant rien pour faire une affaire et réaliser un bénéfice. Il faut veiller, et c'est le devoir de l'Etat; à ce que le consommateur ne soit pas trompé.

A bas les lois sur le contrôle des denrées alimentaires!

On lit dans le *Bote der Urschweis* :

« Saucisses appétissantes. Devant le tribunal de Leipzig a comparu le maître boucher Hermann Söldner, accusé d'avoir fabriqué, à trois reprises différentes, des saucisses avec des foies tuberculeux, refusés par l'inspecteur des viandes, et détériorés du fanier, où ils étaient enfouis! Söldner niait, mais ses deux apprentis confirmaient l'accusation. Ces derniers, qui étaient accusés de complicité, furent acquittés parce qu'ils n'étaient pas encore en état de se rendre compte de leurs actes et qu'ils agissaient par contrainte. Söldner a été condamné à trois mois d'emprisonnement et 300 marks d'amende pour avoir enfreint l'article 10 de la loi sur les denrées alimentaires. »

A bas les lois sur le contrôle des denrées alimentaires!

On lit dans le *Winterthurer Tagblatt* :

« Fruits séchés d'Amérique. La *Deutsche Tageszeitung* écrit : Le laboratoire d'analyse des denrées alimentaires de la ville de Crefeld fait les constatations suivantes au sujet de l'examen des fruits séchés mis en vente : sur 49 échantillons — probablement tous d'origine américaine — 37 ont dû être contestés ensuite d'un souffrage, en partie exagéré. Ensuite d'un décret du ministre, une teneur de 1,25 % d'acide sulfureux est encore admise provisoirement, teneur qui est bien souvent dépassée, et qui par conséquent doit être contestée, c'était se rendre complice d'Antonio. La nuit s'avancait. Elle entendit sonner quatre heures.

Elle jeta une mantille sur ses épaules.

Et de nouveau elle descendit, sortit de Castelbono et se dirigea vers le puits, en courant, tout d'une traite, la respiration sifflante, le front étroit par un cercle d'airain, râlant et trébuchant.

Une heure après, mourante de fatigue, elle rentrait chez elle et s'abattait sur son lit, évanouie.

Il était encore presque nuit, ce matin-là, lorsque Kauffmann pénétra dans la machinerie; c'était le moment indécis où l'ombre le dispute au jour; des teintes grises se voyaient en haut des montagnes; le ciel avait perdu de son bleu si intense tout à l'heure, et le long du Tarn on entendait les piailllements des premiers oiseaux réveillés voletant dans les branches où l'automne avait déjà commencé la moisson jaune des feuilles.

En ouvrant la porte, Kauffmann remarqua, au moment où il allait marcher dessus, une enveloppe glissée là et qu'il ramassa étonné.

Impossible de lire, il faisait trop noir.

Il alluma une lampe, approcha l'enveloppe de la lumière, mais, bien qu'elle eût été, à n'en pas douter, une lettre, ou du moins quelque papier, sur l'enveloppe ne se trouvait aucun nom, aucune adresse.

La surprise de Kauffmann redoubla.

— C'est drôle.

tée comme nuisible à la santé. Comme ce souffrage n'est pas fait dans le but d'une meilleure conservation des fruits, mais en vue de leur donner un plus bel aspect, et que ces fruits sont souvent utilisés pour la nourriture des enfants et des malades, il est désirable que le commerce de ces fruits soit l'objet de mesures légales, ou que le souffrage soit complètement interdit. »

A bas les lois sur le contrôle des denrées alimentaires!

On lit dans le *Tagesanzeiger*, de Zurich :

« Lait mouillé. Un laitier thurgovien a vendu 14,000 litres d'eau à ses clients dans l'espace de 2 ans, ce qui représente un préjudice de 2800 fr. environ pour ceux-ci. Le tribunal l'a condamné — fort légèrement — à une amende de 250 fr. »

A bas les lois sur le contrôle des denrées alimentaires!

On lit dans la *Schweiz. Wirt. Zeitung* :

« Comment on fait le « Hallauer ». C'est une misère de voir comment le bon vin d'Hallau est mis en discrédit. Devant la troisième cour d'appel du tribunal supérieur zuricois, un négociant en vins fait les déclarations suivantes au sujet de son Hallauer : « J'avais acheté 70 hectolitres de vin blanc d'Hallau, au prix de 40 centimes le litre. Je le mélangeai à du *Seuzacher* et *Ossinger* et fis ensuite un coupage avec un *forçato* italien. J'en fixai le prix à 60 centimes le litre ». Le chimiste cantonal dit : « L'analyse chimique et la dégustation ont donné comme résultat qu'au point de vue chimique ce vin ne pouvait être contesté ». Notre homme s'est ainsi vu acquitté des amendes prononcées par la préfecture et le tribunal de district. Quiconque voudra donc un vin de Hallau incontestable, peut s'informer de l'adresse auprès de la chancellerie de la cour d'appel de Zurich. »

Et il tournait et retournait la lettre entre ses gros doigts, avec précaution, comme il eût fait d'une boîte dangereuse à explosifs.

Puis la réflexion aidant :

— Dam! Puisque la lettre n'est adressée à personne, il est évident que je peux la lire... On ne pourra pas me reprocher une indiscrétion... Et d'autre part, cette lettre, je l'ai trouvée dans la machinerie, qui est mon poste, ce qui fait que j'ai lieu de croire, après tout, que c'est à moi qu'on a voulu la faire parvenir...

Et sans hésiter davantage, il brisa l'enveloppe.

Il lut les quelques lignes écrites par la jeune fille au crayon, mais son effarement fut si complet qu'il ne comprit pas très bien tout d'abord.

Il fut obligé de relire.

Cependant c'était clair. On lui disait que des malfaiteurs s'étaient introduits dans la salle où il était.

— C'est une mauvaise plaisanterie! murmura-t-il, la porte était fermée : c'est moi qui viens de l'ouvrir.

Il avait même encore la clef à la main.

Et il regarda autour de lui.

Nulle trace de dévastation, aucun indice de ce que cette lettre venait lui révéler.

— Des malfaiteurs, ici? Pourquoi faire? Ils n'avaient pas l'intention de me voler la machine, je suppose?...

Mais la lettre ne parlait pas de vol; elle semblait faire allusion à des desseins dont la pensée, surgissant tout à

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 118

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Elle prit une des feuilles et, déguisant son écriture du mieux qu'elle pouvait, elle écrivit :

« Des malfaiteurs se sont introduits cette nuit dans les bâtiments de l'Aiguillette où se trouve la machine... Peut-être avaient-ils d'abominables intentions... Prenez garde!... »

Comment remettre cette lettre? En la glissant sous la porte de la chambre où dormait Bartoli?...

Oui, cela était possible.

Et il allait sortir pour mettre ce projet à exécution, lorsqu'une pensée le retint.

— A quelle heure Bartoli se réveillera-t-il? Et ce papier glissé sous la porte frappera-t-il son regard? Si matineux qu'il fût en général, serait-il ainsi prévenu à temps? Pourrait-il courir à l'Aiguillette avant que la machine fût mise en mouvement?

O'était là le danger.

Mais elle était énergique. Le temps pressait : hésiter

de Viande
 Ruffeux, à 1 fr. 40 [425]

CAFÉS
 fraîchement grillés
 de maine. [160]
 depuis 0,70 cent.
 MAGASIN

is Treyvaud
 rue 38, BULLE.

LI, fumiste
 rue de la Condémine
 maison Bernasconi

urneaux en tous genres
 prix.
 fourneaux portatifs

de jours de boula
 autres fourneaux.
 prix modérés. [264]

PRÉPARÉ
 par
 A. PANCHAUD
 VEVEY
 POUR VEAUX
 et bon marché rem-
 le lait naturel pour
 porcelets, agneaux, etc.
 des le litre
 10, 25 ET 50 KIL.
 5 LE KILOG.
 du Laboratoire Fédéral

SANG
 reille Model

de centrale de Genève
 agréable remède contro
 S, Dartres
 du sang, maux
 futes, démangeai-
 rhumatismes, etc.
 onde entier. Des milliers
 tations reconnaissantes de

ble à prendre.
 1/2 lit., 5 fr.; 1 lit., 8 fr.
 (cure complète).
 escément :
 REILLE MODEL
 marque de fabrique.

VIN, pharmacien
 BULLE [918]

PINIA

tes les affections des voies
 enles pastilles à base de
 ealyptos et d'Extrait de
 aréparées par une méthode
 cou-équent efficace.

voite dans toutes les
 (H5725N) [1112]

llast.

in de fer BULLERO
 mission la fourniture de
 llast pour l'extension
 .
 n'an 24 avril, au bureau
 Bulle. [414]

-femme.

avis l'honorable public
 son domicile à Bulle,
 and, maréchal, rue de la
 [417]

de construction.
 AS SAVOY
 adens. [429]

de bons ouvriers
 ail assuré pour la saison.

IMP.-ÉDITEURS — BULLE

A bas les lois sur le contrôle des denrées alimentaires !

Tel est le cri du cœur de ceux qui vendent en détail et surtout en gros des vins infects, des saucisses tuberculeuses, des fruits sulfureux, du lait mouillé et du beurre à la margarine.

Mais nous, le jour de la votation populaire, nous dirons :

Vive la loi fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires ! Vive la loi qui refoulera de l'autre côté de nos frontières les produits altérés que l'avidité mercantile vient mettre en concurrence avec les produits naturels de notre sol.

Voilà des conclusions auxquelles nous souscrivons bien volontiers.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Mission militaire. — Le capitaine Vogel faisant partie de la mission militaire suisse auprès du Japon, avec le colonel Gertsch, est rentré à Berne vendredi soir. Il s'est présenté samedi au Département militaire.

Chemins de fer fédéraux. — En mars 1905, les Chemins de fer fédéraux ont transporté 4,108,000 voyageurs et 831,000 t. de marchandises. Le trafic des personnes accuse une augmentation de 294,000 voyageurs et celui des marchandises une diminution de 12,334 tonnes. Les recettes de transport en mars 1905 ont été de 8,500,000 fr., soit 424,000 francs de moins qu'en mars 1904. Les recettes totales pour mars 1905 se sont montées à 8,736,000 francs. Les dépenses d'exploitation à 5,977,000 fr. Les recettes ont subi une diminution de 443,975 francs et les dépenses de 186,338 fr. Pour le 1^{er} trimestre de 1905, le total des recettes est de 22 millions 951,000 fr., soit 685,675 fr. de moins qu'en 1904 ; les dépenses du trimestre se sont montées à 17,127,000 fr., soit 791,000 fr. de plus que dans la période correspondante de 1904.

Genève. — *Voyageur écrasé.* — Le sous-chef de la gare de Cornavin, dans son inspection quotidienne, remarqua qu'une des roues d'avant d'une locomotive du P.-L.-M. était maculée de sang. Cette machine avait amené à Genève le train de Paris arrivant à minuit 25. Des recherches furent faites aussitôt. Elles aboutirent à la découverte du cadavre d'un homme, étendu près du pont des Charmilles, dans le fossé bordant la voie.

L'individu avait été entièrement haché par la machine avançant encore à cet endroit-là à une allure de soixante kilomètres à l'heure. Le machepied de la machine avait pénétré dans la boîte crânienne ainsi que l'aurait fait une hache. On ramassa des débris de cervelle jusqu'à cent cinquante mètres plus loin.

Un coup dans la tête du vieux Kauffmann, lui amena une grosse saignée au front.

« Peut-être avaient-ils d'abominables intentions, disait la lettre... Prenez garde ! »

— Non, non, ce n'est pas vrai... On a voulu se moquer de moi, tout simplement... car, si c'était vrai, ah ! mon Dieu, si c'était vrai, ça serait tellement monstrueux... tellement... que celui qui aurait fait cela mériterait d'être brûlé vivant ou écorché de la tête aux pieds, ou coupé en petit morceaux...

Et le bonhomme était devenu tremblant.

Le jour vient de plus en plus. Des brèves persistantes se dissipent. Il fait clair.

Kauffmann éteint sa lampe.

Il n'a plus besoin d'elle pour distinguer nettement les moindres détails d'autour de lui.

Tout à coup, sur les briques du carrelage, quelque chose de brillant attire son regard.

Il se penche, il s'agenouille... il ramasse une poussière fine où la lumière naissante accroche des étincelles d'acier luisant.

— De la limaille !

Il regarde le câble.

Et il se relève avec un cri d'horreur.

On a essayé de couper le câble !

Et c'était vrai. Longuement, patiemment, Antonio avait soigné les fils de fer, par en dessous, sur les côtés, sa-

Autant qu'on en put juger, le défant devait être un homme de vingt huit à trente ans, à la figure rasée, mais portant une légère moustache. On ne trouva rien dans les poches qui pût fixer l'identité du défant. Il avait sur lui une bourse contenant quarante centimes et un journal français.

ÉTRANGER

La guerre.

L'incident de Camranh. — Le correspondant du *Morning Post* à Washington télégraphie que le gouvernement japonais a notifié au gouvernement américain la prétendue violation de neutralité dont la France se serait rendue coupable en offrant certaines facilités à l'amiral Rodjestwensky dans la baie de Camranh.

C'est dans le but de faire sur cette prétendue violation de neutralité une sorte de rapport international et aussi de proposer l'étude des mesures que l'on devrait prendre pour éviter le retour de pareil incident que le gouvernement japonais a fait cette notification au gouvernement américain.

On croit que ce dernier accusera purement et simplement réception de ce document, sans autre commentaire.

Les journaux continuent à discuter la question de la neutralité de la France, et de sa responsabilité pour les conséquences possibles.

On tient des meetings, dans lesquels on désapprouve vivement l'attitude de la France. On a fait le projet de se livrer à une manifestation monstre.

La situation. — A part un mouvement tournant des Japonais, signalé au nord-ouest de Kouan-Tchang-Tse, il n'y a rien de nouveau en Mandchourie.

Il est à remarquer que ce mouvement est effectué surtout par des Kounghouses, au nombre de six mille environ. Il est vrai qu'ils sont appuyés par de la cavalerie régulière et de l'artillerie japonaises, mais le concours de Kounghouses et la présence, dans leurs bandes, de nombreux Mongols, nous semblent significatifs et l'on est en droit de se demander si l'armée russe ne va pas voir se dresser contre elle de nouveaux ennemis dont elle aurait tout à craindre, si, comme cela est probable, une action générale s'engage prochainement entre Kharbine et Vladivostok.

Les flottes russes. — Dans les milieux dont l'opinion mérite l'attention, on met en avant cette conjecture que, contrairement aux télégrammes de Djibouti d'après lesquels les navires de l'amiral Niebogatoff se trouveraient au large de l'île déserte de Socotora, cette division a pu se diriger sans bruit vers l'est et peut faire son apparition

chez bien, sans doute, qu'un seul défant pouvait amener une catastrophe.

Le câble était visité tous les jours, mais il avait compté sur une négligence, sur une inattention due au hasard.

Kauffmann s'élança vers la machine.

Sur elle peut-être aussi s'est exercée la malveillance des malfaiteurs.

Et, en effet, sur le poli de l'acier des éraflures sont visibles, on a essayé de disjoindre les parties les plus délicates ; vers la courroie de transmission, un érou a été enlevé.

La machine, mise en mouvement par la vapeur, eût craqué sans aucun doute, avec une force irrésistible, se fût brisée en morceaux, et que serait-il advenu si l'accident était arrivé au moment où la cage, descendant par le puits, avait emporté les hommes dans l'intérieur ?

C'était effroyable... Kauffmann, blême, dans l'épouvante de la terrible responsabilité qu'il avait failli encourir, s'épongeait le front.

Et il ne faisait que répéter, éperdument :

— Oh ! les misérables ! les misérables ! qui ont fait ça.

Les minutes s'écoulaient. C'était l'heure où les ouvriers se pressaient à la mine. Ils arrivaient en foule, passaient à la lampisterie, prenaient leur lampe numérotée, puis se dirigeaient vers la descente.

(A suivre.)

d'un jour à l'autre dans le détroit de la Sonde, pour rejoindre les navires de Rodjestwensky. Togo aura donc ou à livrer combat à Rodjestwensky, ou bien à permettre aux navires russes d'opérer leur jonction, car il est peu probable que Togo détache des navires cuirassés pour intercepter Niebogatoff.

Si Togo prend le parti d'atteindre, Rodjestwensky, après avoir embarqué du charbon et effectué les réparations nécessaires, laissera peut-être Niebogatoff pour servir de leurre aux Japonais, tandis que lui-même partira pour l'Océan, à destination de Sakhaline et de Vladivostok.

La réalisation d'un tel projet dépend naturellement d'éventualités que Togo est le maître de susciter, et non Rodjestwensky.

Ici, dans les milieux autorisés, on est convaincu que le projet aboutira, et il y a une tendance à considérer la situation comme plus favorable à la Russie, tendance qui va croissant avec le retard apporté à la bataille, et les partisans de la paix gardent le silence.

France. — Le ministre français des affaires étrangères, M. Delcassé, a donné jeudi sa démission, à la suite des critiques qui lui ont été adressées à la Chambre à propos des affaires du Maroc.

Mais, à la demande du président de la République, du président du Conseil et de ses collègues, M. Delcassé est revenu sur sa détermination.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire pour le mardi 2 mai, à 9 heures du matin.

Tractanda :

Projets de lois et de décrets.

1. Projet de loi concernant l'imposition des titres (2^{ème} débats).
2. Projet de décret allouant un subside à la commune du Pâquier pour correction de la route communale tendant du village du Pâquier à Montbarry.
3. Projet de décret allouant un subside à la commune de Siviriez pour correction de la route communale tendant du village de Siviriez au hameau de la Pierra et à Prez-vers Siviriez.
4. Projet de décret allouant un subside à la commune de Siviriez pour correction de la route communale Siviriez-Vuisternens-dev.-Romont.
5. Projet de décret concernant la correction de la route cantonale Bulle-Montbovon dans la traversée du village de Neirivue.
6. Projet de décret concernant la construction d'un second arsenal à Pérolles.

Messages et rapports administratifs.

1. Rapport sur le résultat des élections du 5 février dans le district du Lac, pour la nomination d'un député au Grand Conseil, en remplacement de M. Charles Biolley, démissionnaire.
2. Demandes en naturalisation.
3. Demandes en grâce.
4. Messages et propositions diverses.

Comptes.

1. Comptes de l'Etat pour l'exercice 1904.
2. Comptes de l'Université pour le même exercice.
3. Comptes du Collège Saint-Michel pour le même exercice.
4. Comptes de l'Ecole normale d'Hauterive pour le même exercice.
5. Comptes de l'Hospice cantonal et de la Bergetia pour le même exercice.
6. Comptes de l'Asile d'aliénés de Marsens pour le même exercice.
7. Comptes de l'Administration des Eaux et Forêts pour le même exercice.
8. Comptes de l'entreprise électrique Thusy-Hauterive pour le même exercice.
9. Comptes de la Caisse d'assurance du bétail pour le même exercice.

10. Caisse d'assurance pour le même exercice.

1. Nomination d'Emery, suite de l'expiration de l'administration de la expiration des fon-

2. Nomination de la expiration des fon-

Tir cantonal République française, veilleance inspiré par la ville de Fribourg de l'Est, en 1871, de l'ambassade de un plaisir d'offrir de Fribourg un pr-

Le comité d'org- légué auprès de comme interprètes la faveur exceptio- par l'acte générale Diesbach, son pré- ville, membre du en cette circonstance connaissances du ca- tonal fribourgeois

— Le Conseil dans sa séance du neur de 100 fr. au Le gouverneme- cédé d'allouer un La Direction du de fer fédéraux a pavillon des prix

GR

Finances citoyens ont ass- contribuables, pou- pôts proposée par

Le directeur d' Auguste Barras, constancié et bien- tion, mais celle- élevée car une p- jetées par l'assem- Ont été adoptés 1 fr. 45 par mi- 75 cent. par fr-

ressorte ; Impôt sur les la ville et 3 fr. de 50 cent. par fr- automobiles ; 3 à 30 fr. pour L'impôt perso- toute personne actuels.

L'assemblée a, bases visant les in- commerce et l'i- pages. Conformément noncera en derr- dessus.

Printemps il n'y a rien de b- voir tomber la n- années, nous jou- hiver printanier la neige en avril comme conclusion Mais à quelles rature exceptionn- Un savant, dir- de Paris, expliqu-

10. Caisse d'assurance de la race chevaline pour le même exercice.

Nominations.

1. Nomination du chef de la Trésorerie d'Etat, ensuite de l'expiration des fonctions de M. Emile Emery.

2. Nomination d'un membre du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat, ensuite de l'expiration des fonctions de M. Ignace Gremaud.

Tir cantonal. — M. Loubet, président de la République française, par un acte de haute bienveillance inspiré par le souvenir de l'accueil fait par la ville de Fribourg aux internés de l'armée de l'Est, en 1871, a fait savoir, par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Berne, qu'il se faisait un plaisir d'offrir au Gouvernement et à la Ville de Fribourg un prix d'honneur pour le Tir cantonal qui aura lieu au mois de juillet prochain.

Le comité d'organisation du Tir cantonal a délégué auprès de l'ambassade française à Berne, comme interprètes de sa profonde gratitude pour la faveur exceptionnelle dont il se trouve honoré par l'acte généreux de M. Loubet, M. Max de Diesbach, son président, et M. Bergeret de Frouville, membre du comité des prix, qui s'est acquis, en cette circonstance, des titres spéciaux à la reconnaissance du comité d'organisation du Tir cantonal fribourgeois.

— Le Conseil d'Etat de Neuchâtel a décidé, dans sa séance du 20 avril, d'offrir un don d'honneur de 100 fr. au Tir cantonal fribourgeois.

Le gouvernement de Genève a également décidé d'allouer un don d'honneur de 100 fr.

La Direction du 1^{er} arrondissement des chemins de fer fédéraux annonce un don de 300 fr. pour le pavillon des prix du Tir cantonal fribourgeois.

GRUYERE

Finances bulloises. — Une centaine de citoyens ont assisté lundi soir à l'assemblée des contribuables, pour statuer sur l'élévation des impôts proposée par le Conseil communal.

Le directeur de nos finances communales, M. Auguste Barras, a présenté un rapport très circonstancié et bien étayé motivant cette majoration, mais celle-ci a peut-être paru un peu trop élevée car une partie des propositions ont été rejetées par l'assemblée.

Ont été adoptées les cotisations de :
1 fr. 45 par mille sur les capitaux ;
75 cent. par franc à l'Etat sur les voitures à ressorts ;

Impôt sur les chiens : 10 fr. dans l'enceinte de la ville et 3 fr. dans la banlieue ;
50 cent. par franc à l'Etat sur les vélos et automobiles ;
3 à 30 fr. pour contribution à l'éclairage ;

L'impôt personnel de 1 franc à 50 fr. pour toute personne non atteinte par les règlements actuels.

L'assemblée a, par contre, rejeté les nouvelles bases visant les immeubles bâtis et non bâtis, le commerce et l'industrie, les revenus et les ménages.

Conformément à la loi, le Conseil d'Etat prononcera en dernier ressort sur les décisions ci-dessus.

Printemps frileux. — Il neige... Au fait, il n'y a rien de bien surprenant, pour nous, de voir tomber la neige en avril. Depuis quelques années, nous jouissons presque régulièrement d'un hiver printanier et... on s'y habitue. Tant avoir la neige en avril qu'en mai ou juin, n'ajoute-t-on comme conclusion philosophique.

Mais à quelles causes devons-nous cette température exceptionnelle ?

Un savant, directeur du bureau météorologique de Paris, explique ainsi le fait :

« Nous subissons de basses pressions ayant pour conséquence un vent du nord est qui amène le froid et la neige. »

Vraiment, est-il besoin d'être savant pour trouver cela ?

Gageons que la plupart d'entre nous l'avions déjà deviné et senti !

Aujourd'hui mardi, temps splendide.

Ces giboulées n'ont toutefois pas arrêté les constructions, les travaux en pleine activité sur différents points de notre ville. Plusieurs bâtiments s'élèvent ou se terminent ; ailleurs on creuse de nouveaux trous pour y jeter des fondations ; on a commencé, lundi, les travaux d'élargissement de la rue de Vevey en pratiquant une trouée dans le jardin de M. le Dr Pégataz.

Notre ville ressemble à une vaste fourmilière, très remuante.

Fourrages. — Les fourrages haussent légèrement dans la Suisse romande, sans cependant atteindre les prix de l'année dernière à pareille époque, ce qui est dû à la grande quantité de foin récolté en 1904. A Lausanne et Genève, les prix du foin sont assez bas, de 5 fr. 50 à 6 fr. 50 les 100 kilos, alors qu'à Fribourg et à Bulle, ils atteignent 7 à 8 fr., le regain se payant en général, 2 fr. de plus.

FAITS DIVERS

Un cocher qui se marie bien. — On vient de rendre public le mariage de miss Nancy Carnegie, la nièce de M. Andrew Carnegie, le « roi de l'acier », avec M. James Hever, qui n'est autre qu'un ancien cocher au service de sa mère. Le mariage, qui était jusqu'ici resté secret, date d'un an.

M. Carnegie ne crie nullement à la mésalliance : « Hever n'est pas riche, dit-il, mais il est sobre, moral et de bonne conduite, et ma famille préfère ce mari pour Nancy plutôt qu'un aristocrate sans valeur. Le mariage s'est fait du reste quand Hever avait quitté le service de Mme Carnegie pour devenir professeur d'équitation. C'est un mariage d'amour et les époux sont parfaitement heureux ».

Avec la langue. — Esope avait bien raison lorsqu'il disait que rien n'est meilleur que la langue.

Mlle Selma Kutz, qui vient de mourir à Wertheim-sur-le-Mein, était sûrement de son avis, car c'est grâce à sa langue seule qu'elle a pu gagner sa vie jusqu'à l'âge respectable de 79 ans.

Privée par accident de l'usage de ses mains, alors qu'elle n'avait que 6 ans, Selma Kutz s'était habituée peu à peu à écrire en tenant une plume entre ses dents, puis à coudre avec sa langue, enfin à broder ! Les travaux qu'elle exécutait ainsi étaient si fins et si artistement brodés que sa réputation n'avait pas tardé à dépasser les limites du pays badois et à se répandre dans toute l'Allemagne. Aussi était-elle très connue et pouvait-elle à peine suffire à ses commandes. Quelques-unes de ses œuvres remarquables sont même exposées au musée de Karlsruhe.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Un député a pour bonne une domestique d'une incroyable naïveté. Hier, il lui donne deux places pour le théâtre. Mais la bonne revient une demi-heure après.

— Eh bien ! vous n'êtes donc pas allée au spectacle ?

— Oh ! si, monsieur, mais on a voulu me mettre dans une baignoire, et, devant tout le monde, je n'ai pas osé.

BIBLIOGRAPHIE

Sillon romand, journal agricole illustré, paraissant deux fois par mois avec le *Petit Sillon*

Romand et les deux suppléments mensuels. — 2 fr. 70 par an. — Administration : Estavayer-le-Lac.

Sommaire du N° du 16 avril 1905.

Texte : Des pommes de terre : Conseils et petites expériences ; Du choix des semences ; Du morcelage ; De la propreté. — Plantation pratique des pommes de terre. — La dominante de la pomme de terre. — Les mauvaises semences de printemps. — Le plâtrage des terres. — Causes qui influent sur la traction des charrues. — Cheval. — L'Axis (illustr.). — Le plus petit cheval du monde (illustr.).

LA DYSPEPSIE GUÉRIE

M. Charles Hadorn à Genève fait le récit des souffrances qu'il a endurées pendant cinq ans. Il est maintenant fort et bien portant.

M. Charles Hadorn, entrepreneur de parqueterie, demeure 6 rue Masbou avec sa femme et ses deux enfants. Il est encore à la fleur de l'âge et jouit maintenant d'une excellente santé, bien qu'il ait souffert pendant cinq ans d'une dyspepsie aiguë et de tous ses fâcheux résultats.

Il ne manquait pas de faire son possible pour s'en débarrasser, mais malheureusement tous les moyens dont il se servit échouèrent. Un jour cependant il lui arriva de lire dans un journal la relation de guérisons remarquables opérées dans des cas semblables au sien par la Tisane américaine des Shakers, et cette lecture l'engagea à en faire l'essai.

Il relate ses expériences dans une lettre qu'il adressait le 20 décembre dernier à M. Fanyau, pharmacien à Lille (Nord) France qui a introduit ce fameux remède en Suisse. Voici ce qu'il dit : —

« Je crois de mon devoir de vous adresser ces quelques lignes que me dicte la reconnaissance. Pendant cinq ans j'ai été très malade de l'estomac. J'avais beaucoup de bile et d'aigreurs, le matin surtout j'avais des étouffements. Je vomissais aussi presque tout ce que je mangeais et j'étais en outre très constipé. Les reins et les côtés me faisaient beaucoup souffrir et j'avais un abattement général qui me gênait beaucoup pour vaquer à mes occupations.

« Rien n'avait pu me soulager lorsque j'eus le bonheur d'apprendre les merveilleuses propriétés de la Tisane américaine des Shakers. Je lus dans un journal qu'elle guérissait les affections les plus graves, ce qui me décida à l'essayer. Dès les premières doses, j'éprouvai une amélioration qui me rendit l'espoir. Les vomissements cessèrent, puis la constipation disparut. Je retrouvai des forces et pus manger avec appétit et digérer facilement. Au cinquième flacon, j'étais complètement guéri. Depuis, ma santé n'a jamais cessé d'être excellente. »

La Tisane américaine des Shakers se vend dans toutes les pharmacies au prix de fr. 4 50 le flacon.

Une brochure explicative très intéressante est envoyée gratuitement sur demande par l'entrepositaire général pour la Suisse : M. F. Uhlmann-Eyraud, 12 Boulevard de la Cluse, Genève.

Attention aux changements de température ! En aucune saison on ne se refroidit aussi facilement qu'au printemps ; au soleil il fait bon chaud, mais à l'ombre, tout à côté, l'atmosphère est réellement fraîche ; durant le jour on se croirait en été, dans la soirée et la nuit la température redevient hivernale. Ces brusques variations engendrent très fréquemment des affections rhumatismales. A tous ceux qui en sont affligés nous pouvons recommander un moyen dont l'application rationnelle est toujours couronnée de succès : ce sont les frictions au RHEUMATOL qui grâce à ses propriétés curatives extraordinaires est sans contredit le meilleur remède contre les maux de toute nature provenant d'un refroidissement externe. Le Rheumatol se trouve dans toutes les pharmacies.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Contre la faiblesse,

la lassitude, rien de meilleur que la cure du véritable Cognac ferrugineux GOLLIEZ. Exiger la marque des „ 2 palmiers “. En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

†
 Madame Catherine DUPAS-QUIER ses enfants et petits enfants ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils ont faite dans la personne de leur cher époux, père, beau-père et grand-père
Jules DUPASQUIER
 décédé à l'âge de 72 ans, muni des secours de la religion.
 L'ensevelissement aura lieu mercredi à 9 heures du matin.
 R. I. P.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part. [447]

Dimanche 30 avril 1905

CASSÉE
 au Café Gruyérien
 MORLON

Invitation cordiale.
 Le tenancier :
 Emile YENNI [448]

Maraîche à louer.

Mercredi 26 avril courant, la commune de Vaulruz exposera en mise publique la location de la maraîche de la **Grosse Côte**, rière Samsales. La mise aura lieu à la Maison de Ville, à Vaulruz, dès 2 heures après midi.
 Vaulruz le 17 avril 1905.

453] (H282B) Par ordre :
 Le Secrétariat communal.

1200 billons

sont à conduire depuis La Tine à la Scierie de la Sionge. — S'adresser à M. **TORNARE**, à Riaz. (H261B) [452]

On demande

de suite une **apprentie-repasseuse**. S'adresser à Mme Vve **GREMOUD**, près de l'Écu, **Bulle**. [451]

Tir militaire à Enney

les 30 avril et 7 mai. — Ne pas se présenter sans livrets de service et de tir. 457] (H265B) LE COMITÉ

On demande

de suite 2 ou 3 bons **ouvriers charpentiers** chez M. Jules **FRAGNIÈRE**, à **Bulle**. [450]

Dimanche 30 avril 1905

CASSÉE
 à l'aub. de la Cigogne
 à GUMEFENS

Bonne musique.
 Invitation cordiale.
 449] J. THÉRAULAZ

Société de Tir
 DE MAULES

Tir militaire les dimanches 30 avril, 14 et 21 mai, dès 1 heure du jour.
 Les livrets de service et de tir sont indispensables.
 444] LE COMITÉ

A vendre :

environ 2000 pieds de foin à distraire. S'adresser à Isidore **GENILLOUD**. [446]

A louer :

de suite deux jolis logements, avec jardin. Situation agréable. [456] S'adresser à M. **REICHLÉN**, La Tour.

Société du Grutli.

Assemblée
 vendredi 28 avril 1905, à 8 heures du soir, au local. Tous les sociétaires sont priés de s'y rencontrer. [445] LE COMITÉ.

Dépuratif
Golliez
 Sirop de brou
 de noix ferrugineux.

guérit bo. tons, dartres, éruptions de la peau, glandes, ciours, etc.

31 ans de succès.

Le seul qui remplace l'huile de foie de morue ou ses émulsions.
 En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 3.— et 5.50
 Exiger sur chaque flacon le nom de **Fréd. GOLLIEZ**, pharmacien, à **MORAT**, et la marque des 2 palmiers.

SEMENCES

Graines fourragères contrôlées par les établissements fédéraux de

Lansanne et Zurich, garanties de pureté et germination.
 Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie, trèfle hybride, luzerne de Provence, fenasse, raygras, fromental, esparcette, thymothé, dactyle, fétuque des prés, paturin des prés, agrostis tricante, houque laineuse, pois, etc.
 Chanvre du pays et d'Allemagne, graines de lin.
 Graines potagères (le jarrier).

Prix avantageux. — Rabais par quantité.

Chez **V^{ve} LOUIS TREYVAUD**, 38, Grand'rue **BULLE**

Vin blanc  **Vin rouge**

de raisins secs Ia (Garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs)
 à Fr. 20.— les 100 lit. à Fr. 27.— les 100 lit.
 pris en gare de Morat contre remboursement. Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.

OSCAR ROGGEN, MORAT [188]



Allumettes-Couronne
 sont les meilleures. [307]

Marque de fabrication

Lavage chimique et teinturerie.

Mangold et Röthlisberg, Successeurs de

C. A. GEIPEL, BALE

DÉPOT chez Mlle **Fanny PEYRAUD**, Confections, **Bulle**.

Spécialité : Lavage chimique et teinture

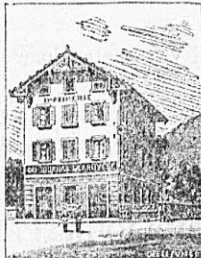
de vêtements de dames, de messieurs et d'enfants, toilettes de bal, costumes de carnaval, uniformes, couvertures de lits, rideaux, étoffes de meubles, tapis, plumes d'autruches, gants, souliers de bal, ombrelles, pelleteries, dentelles, velours et peluche, etc. [308]

Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tir 131 — **BULLE** — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques en tous genres, tels que :

Journaux et brochures ;
 Programmes, prospectus, cartes d'adresse, de visite, de convocation, etc. ;
 Formulaires pour les administrations, le commerce, l'industrie, etc. ;



Registres et carnets à souche, tableaux, etc. ;
 Statuts et règlements de sociétés, etc. ;
 Étiquettes volantes, toiles, parchemin, gommées, bordereaux, etc. ;
 Enveloppes avec raison sociale imprimée.

Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, circulaires, etc. ;

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Prix très modérés.

Un chien

blanc et jaune, long poil, s'est égaré jeudi de Fervagny à Bulle. Prière de le ramener contre remboursement des frais chez M. **Albert Tinguely**, à Bulle. [455]



Société des carabiniers
DE BULLE

Les exercices de **tirs militaires** auront lieu les **dimanches 30 avril et 7 mai**, de 1 1/2 heure à 5 heures.

L'apport des livrets de service et de tir est indispensable.

Les hommes ayant exécuté le tir de 1904 sont invités à retirer le subside fédéral aux jours et heures ci-dessus, au bureau du Stand ; les fiances non réclamées seront acquises à la Société des carabiniers. 486] LE COMITÉ

Sage-femme.

La soussignée avise l'honorable public qu'elle reprend ses consultations dès ce jour. [421]

Mme **Marie Buchs**, sage-femme, rue du Moléon.

Sage-femme.

La soussignée avise l'honorable public qu'elle a transféré son domicile à **Bulle**, maison de M. **Ducaud**, maréchal, rue de la Sionge. [417]

Mlle **Andrey**, sage-femme.

A louer :

de suite une **chambre meublée**, avec pension si on le désire. S'adresser au bureau du journal. [211]

A vendre : [198]

une forte circulaire pour menuisier, pouvant monter ou descendre la lame. S'adresser à M. **Eller**, charbon, **Bulle**.

Cabinet dentaire
H. DOUSSE

Chirurgien-Dentiste
CONSULTATIONS
 de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.
 à **Romont** : mardi, mercredi et vendredi ;
 à **Bulle** : jeudi et samedi ;
 à **Châtel** : le lundi. (H2B) [463]

A VENDRE

3 coffres-forts acristables, chez M. **Jérome WAGNER**, **Bulle**. [371]

A. Demierre,
 médecin-dentiste à **BULLE**,

reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [93]

A louer :

au premier étage d'une maison située dans la Grand'Rue, un **bel appartement**, grandes et hautes chambres bien éclairées avec ou sans bureau, véranda, cave, galetas. Pour renseignements, s'adresser à M. le notaire **MORARD**. (H609B) [1124]

Tir militaire

Au Stand de la Société de tir de **Gruyères**, les **30 avril et 21 mai**, dès 1 heure.

Ne pas se présenter sans livrets de service et de tir. 489] (H249B) LE COMITÉ

A louer :

une **chambre meublée**, pour une ou deux personnes. — S'adresser à Mme Vve **BUGNARD**, en Saucens, **Bulle**. [437]

A LOUER

un grand logement dans la Grand'rue. S'adresser à M. le notaire **MORARD**, à **Bulle**. (H255B) [440]

A louer :

à **Bulle**, dans la Grand'rue, une **grande chambre**, pouvant servir de bureau. S'adresser à M. le notaire **MORARD**, à **Bulle**. (H264B) [441]

GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS — **BULLE**

chien

poil, s'est égaré jendi-
e. Prière de le ramener
ent des frais chez M.
Bulle. [456]

**Compagnie des carabiniers
DE BULLE**

**Tirs militaires au-
samedis 30 avril**
de 5 heures.
**Livrets de service
dispensable.**
t exécuté le 1^{er} de 1904
r le subsidé fédéral aux
i-dessus, au bureau du
s non réclamées seront
é des carabiniers.
LE COMITÉ

femme.

visite l'honorable public
s consultations dès ce
[421]
Le Buchs, sage-femme,
de Moléon.

femme.

visite l'honorable public
son domicile à **Bulle,**
aud, maréchal, rue de la
[417]
Andrey, sage-femme.

louer :

chambre meublée,
on le 16^{ème} jour.
eau du journal. [211]

louer : [198]

oulaire pour menuisier,
descendre la lame.
Utter, charbon. Bulle.

dentaire

DUSSE

en-Dentiste
ATIONS
2 h. et de 2 h. à 5 h.
di, mercredi et vendredi;
t samedi;
li. (H?B)463

ENDRE

acristables, chez M. Jé-
ulle. [371]

mierre,

tiste à BULLE,
h. à midi et l'après-
mercredi excepté. [93]

louer :

une maison située dans
bel appartement,
chambres bien éclairées
i, véranda, cave, galetas.
ents, s'adresser à M. le
(H609B)1124

militaire

au Stand de la Société
de **Gruyères,** les
avril et 21 mai,
1 heure.
er sans livrets de service
LE COMITÉ

louer :

meublée, pour une ou
s'adresser à Mme Vve
uorns, Bulle. [437]

OUER

nt dans la Grand'rue,
le notaire **MORARD,** à
(H255B)440

OUER :

rand'rue, une **grande**
nt servir de bureau.
le notaire **MORARD,** à
(H254B)441

IMP-ÉDITEURS — BULLE

FRANCISCO RIBES

PRIX-COURANT



de Vins et Liqueurs

pour 1905

➔ Prière de conserver ce prix-courant. ➔

BULLE



ABONNEMENT
Suisse . . . 1 an, Fr.
" . . . 6 mois, »
Etranger . 1 an, »
" . . . 6 mois »
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 c
On s'abonne dans les
bureaux de poste.

BULLE

Au T

L'Angle'erre vier
constitution qui tr
couronne — colonie
civil, mais nommé p
gouvernement repr
meure, un grand p
venirs de la guerre
races. La Métropol
compte des sentime
Boers et se concilier
thies.

Le gouvernement
dès le moment où l
appliquée, d'un go
gouverneur nommés
roi, assistés d'une a
blée comptera une c
le plus grand nomb
par district. Le gou
réserve le droit de
semblée au moyen
choix.

Les blancs seuls s
ans. Les Boers, c'es
sienne République s
la « franchise » et
Premier Volkerand,
inscription sur les
Les blancs d'autres
tens assez bas, qui
incapables de gagne
Les gens de coule
qualifiés » et n'aur
semblée législative.

FEUILLETON

Diane

Par J

Alors Kauffmann, de
mieurs.
Il s'exprimait si diffi
que était paralysée.
Il montrait la lettre,
sans le câble, il montra
sibles les efforts d'un
machine, il rendait com
Dans les rangs des o
prochaient, interrogea
éclatait fondroyante.
Et un flot de colère i
Contre qui, sinon co
attendait ? Les éclats d
solation parmi bien de
canéss la cage dans la
parachute !
— C'est atroce ! mur

VINS D'ESPAGNE

FRANCISCO RIBES, A BULLE

M

o+x+x+o

VINS D'ESPAGNE

FRANCISCO RIBES, A BULLE

M

o+x+x+o

Je porte à votre connaissance que, d'après les nouvelles reçues de mes parents, à San Jaume, Province de Barcelone, Espagne, la récolte de nos propriétés s'est faite en 1904 en VINS ROUGES & BLANCS, à de très bonnes conditions.

Les qualités sont de tout premier choix et les vins garantis naturels. Je peux donc vous offrir mes vins aux prix réduits ci-bas indiqués. Les prix se comprennent Franco Bulle et au comptant, ou fr. 1.— en plus par 100 litres à 90 jours.

| | | |
|--------|-------------------|----------|
| Blancs | CATALOGNE | Fr. 30.— |
| | St-CUGAT | " 32.— |
| | " sup. | " 36.— |
| | ANDALUCIE | " 40.— |
| Rouges | SEVILLA | " 50.— |
| | " vieux | " 60.— |
| | VANDRELL | " 30.— |
| | MONTAGNE | " 32.— |
| | " sup. | " 36.— |
| | CERVERA très fort | " 40.— |
| | TARRAGONA | " 45.— |
| | SEVILLA | " 50.— |
| | " vieux | " 60.— |

Par quantités importantes demandez les prix spéciaux

Importation directe de la propriété

| | | |
|------------------|-------|----------|
| MALAGA DORÉ | 2 ans | Fr. 16.— |
| " " | 5 " | " 20.— |
| " " | 8 " | " 24.— |
| " " | 12 " | " 40.— |
| MADÈRE | 5 " | " 24.— |
| " sup. | 8 " | " 32.— |
| " Iles Ténérifés | 8 " | " 52.— |
| XERES SEC | 2 " | " 18.— |
| OPORTO | 5 " | " 30.— |
| " extra | 8 " | " 55.— |
| MARSALA sup. | 5 " | " 24.— |
| " " | 8 " | " 32.— |

VINS FINS

| | | |
|-----------------|--------------|----------|
| Malaga | le litre | Fr. 1.70 |
| " sup. | " | " 2.20 |
| " extra | " | " 3.20 |
| Jérès | " | " 1.70 |
| Alicante | " | " 1.70 |
| Madère | la bouteille | " 2.20 |
| " Brandi | " | " 3.20 |
| Marsala | " | " 2.20 |
| Vermouth torino | " | " 1.70 |
| Oporto vieux | " | " 3.50 |
| Asti mousseux | " | " 1.70 |
| Rioja-Alta | " | " 2.— |
| etc., etc. | " | " |

LIQUEURS

| | | |
|-------------------|--------------|---------|
| Cognac | le litre | Fr. 2.— |
| " fin vieux | " | " 2.70 |
| " fine champagne | " | " 4.— |
| Bitter | " | " 2.50 |
| " Denner | " | " 3.— |
| " Fernet Branca | " | " 5.— |
| " Gentiane | " | " 5.— |
| " Absinthe | " | " 2.40 |
| " Rhum Martinique | la bouteille | " 2.50 |
| " Jamaïque | " | " 3.— |
| " Kirisch sup. | " | " 2.50 |
| " extra | " | " 3.— |
| etc., etc. | " | " |

Fûts de 50, 100, 150, 200, 300 et 600 litres à disposition des clients. De grandes quantités de vins devant arriver dans le courant d'avril et de mai, je prie mes honorés clients de ne pas tarder à faire leurs commandes. J'ai toujours dans mes caves un grand assortiment de vins ROUGES & BLANCS de première qualité à 35, 40, 45, 50, 60 et 80 cent. le litre et des vins très vieux recommandés pour les personnes faibles ou malades à fr. 1.— et 1.20 le litre. GRENACHE doux, rouge, à 70 cent. le litre. Depuis 10 litres, rabais. Tous les ordres qui me seront confiés auront mes meilleurs soins. Je me recommande à votre bienveillante attention et j'attends vos chers ordres. Agrétez, M....., mes salutations distinguées.

Francisco RIBES
Propriétaire de vignes à San Jaume, Province de Barcelone (Espagne).

Francisco RIBES
Propriétaire de vignes à San Jaume, Province de Barcelone (Espagne).

En fûts d'origine de 32 & 64 lit., rabais.
Demandez par quantités importantes.
J'ai en cave des vins fins très recommandés aux personnes faibles et malades et les offre aux prix suivants :
Fûts de 16 litres :
So recommande
Par 12 bouteilles ensemble, RABAIS ! Les bouteilles vides, avec mes étiquettes, sont reprises à 20 centimes
Champagne, Macon, Beaujolais, Bordeaux, Médoc, Nenchatel, Fendant, Dole, Dezaley et autres marques,
etc., etc.